



FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT

CIRCULAIRE "SECURITE" N° 8

Jean COUPE

V.Réf. :

N.Réf. : fs.88/5192

DATE 12 JUILLET 1988

OBJET RUPTURE DE LA LIAISON : DRISSE PRINCIPALE ET DRISSES SECONDAIRES
DES COMMANDES DE MANOEUVRE.

MATERIELS OU TECHNIQUES CONCERNES

VOILURE TYPE DRAKKAR

TEXTE

Sur certaines voilures du type DRAKKAR, ont été observées des séparations au niveau de la liaison des drisses principales et des drisses secondaires des commandes de manoeuvre.

L'examen des matériels a fait apparaître que l'extrémité de la drisse de la commande de manoeuvre, retournée et insérée dans elle-même, n'était pas arrêtée par une piqûre.

De ce fait, sous les sollicitations, elle glisse et se dégage peu à peu.

En conséquence, une telle séparation en vol pouvant avoir des conséquences pour la sécurité de l'utilisateur, il importe de contrôler sur toutes les voilures en service, la présence des piqûres d'arrêt (voir croquis au verso).

DECISION FEDERALE

Contrôle unitaire de toutes les voilures de ce type en service et exécution d'une piqûre d'arrêt zigzags sur les commandes de manoeuvre défectueuses, ou retour chez l'industriel.

Christian BERNACHOT
Directeur Technique National

DATE D'APPLICATION : Dès réception de la présente note de sécurité.

DIFFUSION : Tous les Directeurs Techniques des Centres Ecoles de Parachutisme.

Président FFP - DTN - Membres du CTP - Mr TOURNIER.

Réparateurs de parachutes (communication par les directeurs techniques)

Parachutes de France.